



Date de mise en ligne : 31 mars 2026

**EXTRAIT D'ARRETE PORTANT REFUS
DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 26 00008** du
Transmis en Préfecture le

30 MARS 2026

Un permis de construire a été **refusé** à

Domicilié (e) BARA Nabil
22 Allée beauséjour
93100 VILLENEUVE-SAIN-GEORGES

En vue de la réalisation : Création de deux pergolas recevant 12 panneaux photovoltaïques noires
mates en surimposition à la toiture, orientation SUD ouest, pour une surface totale de 57,60 m².
Une pergola sera installée à l'avant de la parcelle et une seconde côté jardin.
Les dimensions seront : L=6.00 x l=4.80 x H=3.00m.

Sur un terrain sis 22 Allée Beauséjour
Cadastré AP240

Villeneuve-Saint-Georges, le

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

30 MARS 2026

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait
d'affichage de **refus** d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 26**
00008 du **30 MARS 2026** a été affichée en Mairie du au conformément
aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,